

## Marie-Blanche Tahon et Denyse Côté : *Famille et fragmentation*

Julie Bradette

Volume 13, Number 2, 2000

Communications

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/058113ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/058113ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bradette, J. (2000). Review of [Marie-Blanche Tahon et Denyse Côté : *Famille et fragmentation*]. *Recherches féministes*, 13(2), 170–174.

<https://doi.org/10.7202/058113ar>

des femmes. Elle sait aussi rapporter les anecdotes qui appuient sa thèse de manière convaincante et font de ce livre un outil de base pour quiconque s'intéresse à la santé des femmes au travail.

**RENÉE BOURBONNAIS**

Département de réadaptation

Université Laval

Équipe de recherche sur les impacts psychologiques,  
organisationnels et sociaux du travail (RIPOST)

Centre local de services communautaires (CLSC)

Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD)

Haute-Ville-des-Rivières

## — RÉFÉRENCE

SANTÉ QUÉBEC

2000 *Rapport de l'enquête sociale et de santé 1998*. Montréal, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.

### —● Tahon, Marie-Blanche, et Denyse Côté

*Famille et fragmentation*.

Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa,

2000, 158 p.

Le bloc monolithique représentant la famille traditionnelle québécoise, composée d'un couple marié (suivant les règles de la religion catholique) et d'enfants, a éclaté depuis quelques décennies déjà pour donner lieu à un enchevêtrement de figures familiales aussi complexes que captivantes. Ces transformations profondes dans les compositions et les recompositions familiales entraînent également des déplacements dans la façon de concevoir la parentalité et la conjugalité, mais elles exigent en outre de se questionner sur les raisons qui amènent les individus à vouloir perpétuer l'institution familiale dans le temps. À ce titre, *Famille et fragmentation* devient un outil de réflexion privilégié pour qui s'intéresse aux différents enjeux que nous réserve l'institution familiale dans le Québec contemporain. On se doit donc de saluer le talent de Marie-Blanche Tahon et Denyse Côté qui ont su rassembler, dans un même livre, les écrits d'auteurs et d'auteurs venant d'horizons théoriques, méthodologiques et épistémologiques variés.

Si Françoise-Romaine Ouellette, Denyse Côté, Hélène Desrosiers, Céline Le Bourdais, Benoît Laplante, Chantal Maillé, Michèle Kérisit, Willy Apollon et Marie-Blanche Tahon abordent des thèmes différents (adoption, garde parentale, recomposition familiale, prise en charge d'adultes dépendants, familles immigrantes, etc.), certaines notions importantes sont traitées dans la plupart des textes. Une première notion se rapporte à l'affectivité

qui représente le nouveau fondement sur lequel tablent les relations familiales. Ainsi que le souligne Ouellette, en privilégiant l'affectivité comme moteur des relations familiales, les personnes significatives à l'intérieur de la famille se retrouvent en nombre plus restreint et la parenté (les rapports intergénérationnels) est appelée à jouer un rôle moins important dans la vie des individus et dans la construction de leur identité (p. 18). L'affectivité permet également de reléguer les liens biologiques entre membres d'une même famille au second plan, élargissant ainsi les pratiques d'adoption. Ouellette l'a constaté dans ses recherches, les personnes qui choisissent l'adoption n'ont plus à reproduire la famille nucléaire traditionnelle en prenant de tout jeunes enfants de la même origine ethnoculturelle que la leur. En ayant à cœur de construire des liens familiaux forts et stables basés sur l'amour et le respect des libertés, les adoptants et les adoptantes peuvent maintenant se tourner vers des enfants plus âgés, des enfants handicapés ou malades ou encore vers des enfants ayant une origine ethnoculturelle différente tout en gardant le respect de leurs pairs (p. 22). Par ailleurs, l'affectivité constitue un matériau très malléable (peut-être trop aux yeux de certaines personnes) donnant lieu à de nombreux déplacements sur le plan des relations familiales (séparation, divorce, famille recomposée).

Les droits individuels représentent une autre notion importante. Ils se situent au cœur des préoccupations des actrices et des acteurs familiaux, mais ils animent également la réflexion des différentes actrices et acteurs sociaux qui se proposent d'observer et éventuellement d'agir sur les relations familiales. Les juristes ainsi que les appareils d'État, de façon générale, ont été invités par de nombreux mouvements sociaux à mieux définir les droits individuels des membres d'une famille et à veiller à ce qu'ils soient respectés. Aussi les droits des enfants sont-ils maintenant observés avec une minutie extrême et les résonances de cette attention particulière se font surtout sentir lorsqu'il est question d'adoption interne (c'est-à-dire lorsque l'enfant se trouve sous la protection de l'État) et de garde d'enfants en cas de divorce ou de séparation. Dans les deux cas, la compétence et les capacités parentales sont étudiées à la loupe pour s'assurer que les « besoins affectifs, intellectuels et matériels de l'enfant » sont respectés (p. 23). On est cependant en droit de se poser la question suivante : jusqu'à quel point l'État peut-il intervenir dans l'enceinte des rapports familiaux ? Les risques de dérapage en ce sens demeurent très élevés. Ouellette cite, à ce propos, un exemple évocateur, soit celui des membres du Parti Républicain américain qui envisageaient récemment la possibilité de faire placer en adoption les enfants de jeunes mères célibataires (p. 28). Bien que cet exemple représente un extrême de l'ingérence gouvernementale et bien que l'on puisse douter qu'une telle idée prenne racine dans la tête de nos dirigeants et dirigeantes, il est tout de même important de conserver un regard critique quant aux actions de l'État en la matière. À cet effet, Côté rappelle que les autorités juridiques québécoises présentent une tendance à considérer l'expertise professionnelle plus sérieusement que l'expertise parentale lorsqu'il est question de garde d'enfants (p. 33). Cet exemple en dit long, me semble-t-il, sur la crédibilité qu'accordent les appareils d'État aux parents lorsqu'une situation plus complexe se produit à l'intérieur des remparts de la famille.

La place occupée par les femmes à l'intérieur de la famille compte encore pour une des grandes préoccupations des chercheuses et des chercheurs. Même s'il est clairement établi que la majorité des Québécoises contrôlent entièrement leur fécondité et en dépit

du fait que le slogan « Un enfant si je veux, quand je veux » scandé par les féministes des années 70 s'est réalisé, peut-on conclure que les rapports sociaux de sexes tels qu'ils sont vécus à l'intérieur de la famille sont équitables ? Bien que les discours gouvernementaux, juridiques, médiatiques et même scientifiques le prétendent (Côté), lorsqu'on y regarde de plus près, on peut parfois en douter. Dans les activités quotidiennes, telles que la prise en charge des enfants, la prise en charge d'adultes dépendants ainsi que dans l'exécution des tâches domestiques, ce sont encore majoritairement les femmes qui effectuent les aspects les plus routiniers et les moins gratifiants de ces travaux. Comme le souligne Côté, l'expression « garde partagée », qui est employée généreusement par les juristes, les professionnelles et les professionnels des services sociaux et les parents eux-mêmes, camoufle une réalité qui est loin d'être aussi équitable pour les deux parents. D'une part, il semble que les différentes instances n'arrivent pas à s'entendre sur sa définition, si bien que l'on parle fréquemment de « garde partagée » même lorsque l'enfant passe le plus clair de son temps sous la supervision d'un seul parent, le plus souvent celle de sa mère. D'autre part, Côté a observé, dans le cadre de ses travaux, que même dans les cas où il y a partage symétrique du temps consacré à l'enfant entre les deux parents, certains aspects du quotidien de ce dernier sont encore assumés, presque exclusivement, par les mères (telle la gestion des vacances de l'enfant) (p. 45). Desrosiers, Le Bourdais et Laplante proposent une argumentation similaire en matière de recomposition familiale. Ils affirment que si la recomposition familiale se fait le plus souvent autour de la mère (parce que plus de femmes ont la garde de leur enfant), cette forme familiale est moins stable que dans les cas où la recomposition se fait autour du père. Les auteures et les auteurs constatent que les belles-mères seraient peut-être plus conciliantes que les beaux-pères dans la vie quotidienne avec les enfants de leur conjoint ou de leur conjointe. Cela dit, on démontre clairement que la recomposition familiale est un phénomène complexe (où l'âge des enfants, leur nombre et le lit dont ils sont issus représentent autant de facteurs à la complexification du phénomène) qu'il ne suffit pas de résumer seulement sous l'angle des rapports sociaux de sexes entre conjoint et conjointe.

Certaines décisions prises par les gouvernements au cours des dernières années ont pu contribuer à rendre plus difficile la possibilité de concilier travail et prise en charge d'adultes dépendants pour certaines femmes. En effet, en prétendant vouloir réintégrer certains individus dans la communauté (décision motivée par des compressions budgétaires importantes), les autorités ont procédé à la désinstitutionnalisation massive de personnes psychiatriquées. Faute de solutions de rechange, certaines familles ont dû reprendre les parents dépendants à la maison. Puisque les femmes sont souvent perçues comme des « aidantes naturelles », la prise en charge des parents dépendants est venue s'ajouter à la panoplie des tâches familiales et domestiques auxquelles elles doivent faire face quotidiennement. Maillé constate ainsi que cette situation contribue à entretenir une vision biologisante du rôle des femmes à l'intérieur de la famille, dans la mesure où il serait naturel pour une femme de prendre soin des parents dépendants. Dans ses recherches, cette auteure s'aperçoit que, en dépit de l'amour et de la bonne volonté, la prise en charge de personnes dépendantes ayant des besoins particuliers (et dont les soins exigent souvent des connaissances techniques) n'est pas simple et « ne va pas de soi ». Aussi Maillé nous rappelle-t-elle, avec justesse, que « [l'on] ne devient pas infirmière uniquement avec de bons

sentiments ou à cause d'un lien de parenté » (p. 80). La situation est d'autant plus complexe que les employeurs québécois ne prêtent pas véritablement attention à la réalité de ces « soignantes » et prévoient donc très peu de mesures pouvant les aider à mieux organiser travail et prise en charge des parents dépendants. De leur côté, ces femmes hésitent à parler de leur situation par peur d'être jugées ou même licenciées.

Si les femmes ont leur part de difficultés au sein des relations familiales, les hommes peuvent également vivre un certain nombre de problèmes. À ce sujet, Kérisit aborde le cas des familles immigrantes. Bien que l'expression « famille immigrante » suppose un regroupement hétérogène de formes familiales (venant de pays différents, de classes différentes, ayant des visons différentes quant à l'institution familiale, etc.), cette auteure constate que le projet migratoire entraîne, presque invariablement, des reconfigurations familiales profondes. Le choc du départ, où l'on doit se dissocier d'une « enveloppe de sens construite patiemment par les générations qui [ont] précédé » (p. 95), puis le choc de l'arrivée, où l'on doit s'engager dans un processus d'intégration à la culture d'accueil tout en ayant à composer avec un labyrinthe bureaucratique afin d'accéder à la citoyenneté, représentent deux étapes difficiles à vivre pour chaque membre de la famille immigrante. Dans le cadre de ses travaux, Kérisit s'intéresse principalement à la redéfinition du rôle du père à l'intérieur de ces familles. Elle constate que le père se retrouve au cœur d'une crise des représentations puisque l'autorité qui lui est traditionnellement conférée n'est plus reconnue au même titre dans la société d'accueil, et il ne lui est plus toujours possible de remplir son rôle de pourvoyeur (en raison de fréquentes périodes de chômage), tâche qui représente souvent un pivot dans la construction de son identité. La succession d'échecs et la perte de reconnaissance chez ces pères ajoutent beaucoup de pressions dans le couple et peuvent, dans certains cas, pousser des pères à se retirer complètement de la vie familiale.

*Famille et fragmentation* se termine par deux discussions (la première par Apollon et la seconde par Tahon) à facture épistémologique en vue de comprendre, d'une part, la position du père à l'intérieur de la famille et, d'autre part, la position de la mère et de la femme dans la société démocratique moderne. Selon Apollon, le scientisme, le juridisme et la professionnalisation des problèmes de la famille offrent une vision réduite et déformée de la paternité. En voulant toujours s'appuyer sur un certain pragmatisme, les adeptes de la société moderne se seraient éloignés de la véritable signification de la paternité (celle qui traverse l'espace et le temps), soit celle d'« un pur don d'une femme à un enfant », ainsi que d'« un pur don d'un homme à une femme » (p. 119). Le père occuperait la position du croyable dans la famille puisque son statut ne s'appuie sur aucun fait mais plutôt sur la parole d'une femme. Selon cet auteur, le père serait le principal gardien des frontières du croyable et de l'obscène. S'il ne respecte pas ce rôle (soit parce qu'il ne peut pas, soit parce qu'il ne le veut pas), d'autres institutions sociales peuvent se mettre en place afin de repousser les limites de l'obscène. Au Québec, l'exemple par excellence d'une institution venant repousser ces limites a longtemps été les crèches où l'on venait sauver l'intégrité d'un ou d'une enfant sans père. Apollon déplore le fait que le croyable (qui représente un devoir éthique fondamental) perde du terrain au profit de l'obscène. À ce sujet, il considère que la quintessence de l'obscène réside dans le test biologique de recherche de la paternité parce qu'il implique que la parole de femme n'appartient plus au domaine du croyable.

De son côté, Tahon termine l'ouvrage en discutant de l'aspect symbolique de la maternité qui est souvent escamoté par plusieurs chercheuses et chercheurs s'intéressant au sujet, et cette situation amène des conséquences graves pour l'ensemble de la réflexion. Elle pointe particulièrement du doigt les chercheuses féministes qui se retrouvent aux premières loges dans les débats sur la famille et la maternité, mais qui, par cet oubli de taille, ratent parfois leur cible lorsqu'elles dénoncent certaines pratiques. En invoquant les civilisations grecque et romaine ainsi que la Révolution française, Tahon entreprend de retracer les différents montages se trouvant au fondement de la symbolique qui entoure la maternité dans notre société, particulièrement ceux qui lient maternité et citoyenneté. Elle établit donc que c'est au moment où la femme et la mère ont pu être dissociées l'une de l'autre, quand la femme est devenue une mère volontaire, qu'elle a pu être reconnue comme citoyenne (la maternité ayant été de tout temps perçue comme incompatible avec le politique et avec la citoyenneté). Tahon énumère également, en fin de parcours, certaines confusions qu'a pu alimenter le mouvement féministe quant au nouveau statut politique des femmes. Une des erreurs les plus importantes a peut-être été de confondre « droit des femmes » et « liberté ». Ainsi, il serait redondant de donner à la fois le droit aux femmes de contrôler leur fécondité et le droit de se faire avorter (p. 137). Le premier suppose que les femmes sont « libres » de choisir l'avortement pour mettre fin à une grossesse. L'auteure met également en évidence une autre erreur faite à propos des mères, soit de subordonner le privé au domestique, surtout lorsqu'on réduit cet aspect à l'univers des tâches. Incorporer le premier dans le second, c'est également ramener les enjeux familiaux sur le plan de la conjugalité. Ces réflexions sont très importantes puisque l'identité des femmes passe souvent par le monde privé dans lequel la mère constitue encore le rempart le plus puissant.

La famille s'est adaptée aux nouvelles pratiques des Québécoises et des Québécois. Elle nous apparaît désormais sous une forme rhizomique (en cela, l'image de l'arbre représentant la famille s'est peut-être estompée) dans laquelle de nouvelles figures familiales peuvent sans cesse émerger du terreau fertile de l'amour et de l'affectivité (dans le respect des droits et libertés individuels). Les auteures et les auteurs de *Famille et fragmentation* offrent donc des perspectives intéressantes dans la compréhension d'une institution en transformation et ils signalent également quelles peuvent être les conséquences (pratiques, éthiques, etc.) des choix que les différents acteurs et actrices sociaux font chaque jour à l'égard de la même institution.

**JULIE BRADETTE**  
Département d'anthropologie  
Université Laval